2026 - 2027

Guide à l'attention de la communauté étudiante en situation de handicap durable ou temporaire

étudiant et étudiante, stagiaire de la formation continue, alternant et alternante, doctorant et doctorante

UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès

Sommaire

1. Je prépare mon entrée à l'université

Je candidate via Parcoursup....4
Je candidate via une autre plateforme....5
Je cherche un financement....6
Je cherche un logement....7

2. Je me rends à l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J)

3. Je m'inscris à l'UT2J

Je souhaite faire reconnaître ma situation de handicap....12
Je souhaite être accompagné.e dans mes démarches d'inscription....12
Je souhaite participer à une réunion d'information....12

4. J'étudie à l'UT2J

Les personnes ressources....13
Je souhaite avoir des aménagements pour ma formation et mes examens 14
Les aménagements....17
Je souhaite obtenir un livre en édition adaptée....18
Je souhaite un interprétariat en langue des signes française (LSF)....19
Je souhaite être accompagné par le Programme Atypie-Friendly....19
Je suis stagiaire de la formation continue ou alternant en situation de handicap...20
Je suis doctorant ou doctorante en situation de handicap....20

5. Ma vie étudiante

Je souhaite effectuer une partie de mon cursus à l'étranger.....22
Je suis étudiant ou étudiante internationale en échange à l'UT2J 22
Je veux être accompagné•e dans mon orientation et mon insertion professionnelle...23
Je souhaite pratiquer une activité sportive.....24
Je souhaite participer à une activité culturelle.....24
Je souhaite m'engager dans une activité citoyenne ou associative.....25
Je souhaite manger à l'université 25

6. Contacts

1. Je prépare mon entrée à l'université

Je candidate via Parcoursup

- Je m'informe sur l'accessibilité et la vie étudiante au sein des différents établissements d'enseignement supérieur sur la carte interactive sur etudiant.gouv.fr (Rubrique « vous conseiller et accompagner » puis « étudiants en situation de handicap »).

- Je recherche des formations sur la carte interactive sur dossier.parcoursup.fr.

- Je dépose mes candidatures sur dossier.parcoursup.fr selon le calendrier établi par la plateforme Parcousup et si je le souhaite je remplis ma fiche de liaison pour faire part de ma situation de handicap.
  - L'établissement dont dépend ma formation n'a pas connaissance de cette information pendant la période de sélection des dossiers. Ma fiche de liaison n'est transmise au Pôle des étudiants en situation de handicap de l'établissement qu'une fois que je réponds positivement à la proposition d'admission.

- Je prends contact si besoin avec le **Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH)** afin de faire valoir la portabilité des mesures d'aménagements d'examen aux épreuves de sélection pour l'entrée dans les formations du supérieur.

Je reçois une proposition d'admission et je l'accepte

- Si je n'ai pas rempli la fiche de liaison sur Parcoursup, je peux prendre contact avec le Pôle des étudiants en situation de handicap pour leur faire part de ma situation.

- Si j'ai rempli la fiche de liaison sur Parcoursup, je reçois un mail du Pôle des étudiants en situation de handicap pour m'informer de ce qui existe au sein de l'université et des démarches que je peux faire au regard de ma situation.

Je sollicite un réexamen de ma candidature

- Si je ne reçois aucune proposition d'admission ou si la proposition d'admission reçue sur Parcoursup n'est pas compatible avec ma situation de handicap ou mon trouble de santé invalidant ou si un changement est intervenu dans ma situation après la confirmation de mes voeux, je peux demander le réexamen de mon dossier à la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (Caes).

- Je m'informe et sollicite ma demande :
N° vert Parcoursup : 0 800 400 070
Via la rubrique « contact » de mon dossier Parcoursup
Par courriel : caaes@ac-toulouse.fr.

Je candidate via une autre plateforme

- Je souhaite entrer en :
  - L2, L3, M2, je m'informe sur ecandidat.univ-tlse2.fr.
  - M1, je m'informe sur monmaster.gouv.fr.

Je cherche un financement

Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux attribuées par le Crous

- Je me renseigne sur mon éligibilité à la bourse du Crous attribuée sur critères sociaux sur crous-toulouse.fr.
- Si je suis reconnu.e en situation de handicap par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph) ou si je suis aidant ou aidante d'un proche (parent, frère ou sœur, enfant, conjoint ou partenaire) en situation de handicap (la personne aidée doit avoir une notification CDAPH mentionnant son besoin d'aide humaine), j'ai droit à quatre points de charge supplémentaires pour la bourse sur critères sociaux.
- Je me renseigne sur enseignementsup-recherche.gouv.fr.
- J'effectue ma demande de bourse via le dossier social étudiant (DSE) sur la plateforme messervices.étudiant.gouv.fr.

La bourse Giveka

- Je me renseigne sur étudiant.gouv.fr et je prends rendez-vous avec le service social du Crous sur crous-toulouse.fr afin de débuter mes démarches de candidature.

La bourse Handinamique

- Je me renseigne sur mon éligibilité à la bourse et je dépose mon dossier de candidature sur handinamique.org/bourses.
- Au cours de mon cursus, si j'ai des questions pratiques concernant ma bourse Crous (obligation d'assiduité et absence aux examens, redoublement et reconduction de la bourse, etc.), je peux contacter la Direction de la vie étudiante (DIVE) par mail à l'adresse dive-pas@univ-tlse2.fr ou en me rendant sur place au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Arche sur le Campus Mirail (Bureau AR005-C).

Je cherche un logement

Logement en résidences universitaires du Crous

- Au moment de la constitution en ligne du DSE sur messervices.etudiant.gouv.fr :
  - Je coche la case « Je demande un logement ».
  - Je formule mes voeux de logement sur trouverunlogement.lescrous.fr.

Logement adapté en résidences universitaires du Crous

Le Crous de Toulouse propose des logements adaptés sur diverses résidences de Toulouse.

- Je me renseigne sur l'emplacement des résidences et leur niveau d'accessibilité sur la carte interactive avec le menu déroulant « services » sur crous-toulouse.fr.
- Je dépose ma candidature pour un logement adapté sur crous-toulouse.fr après avoir constitué mon DSE sur messervices.étudiant.gouv.fr
- Si besoin, je contacte logement.handicapsante@crous-toulouse.fr.

Service d’accompagnement à la vie sociale (SAVS)

- 20 logements sont réservés aux étudiantes et étudiants en situation de handicap moteur ayant besoin d’être secondés pour certains actes de la vie quotidienne.

- Ces logements domotisés sont gérés au sein de la résidence Clément Ader, sur le campus Rangueil, en partenariat avec Réso qui garantit un Service d’accompagnement à la vie sociale étudiant (SAVS). Les adaptations sont les suivantes : portes, contrôle d’environnement, mobilier réglable à la hauteur de l’étudiant, système de transfert par rail au plafond, interphonie pour les appels d’urgence, etc. Certains logements permettent aussi de loger un accompagnateur.

- Je me renseigne :
Sur le site internet : www.res-o.fr.
Numéro de téléphone : 05 61 00 10 03
Par mail : savs.etudiant@res-o.fr.

2. Je me rends à l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J)

En voiture

- Des places de parking sont réservées pour les personnes en situation de handicap sur chaque campus (pour le Mirail voir sur le plan du campus en fin de guide).
- Je m'adresse au Pôle des étudiants en situation de handicap pour obtenir un badge ou le code afin d'entrer en voiture sur les campus.

En transports en commun

- Les campus de la métropole toulousaine :
Je me renseigne sur www.tisseo.fr/se-deplacer/reseau-accessible et sur le Guide accessibilité de Tisséo.
- Campus Mirail :
Métro ligne A, Arrêt Mirail-Université (station avec ascenseur).
Bus Ligne 14, Arrêt Mirail-Université.
- Campus Rue du Taur :
Métro ligne B, Arrêt Jeanne d'Arc (station avec ascenseur).
Bus Ligne L1, Ligne 14, Ligne 45, Arrêt Jeanne d'Arc.
- Campus Croix-de-Pierre :
Tram Ligne T1, Arrêt Avenue Muret Marcel Cavaillé.
Bus Ligne L4, L5, 34, 152, Arrêt Croix de Pierre.

▸ Campus Saint-Agne :
Gare TER Saint-Agne.
Métro ligne B, Arrêt Saint-Agne (station avec ascenseur).
Bus Ligne 34, 115.

▸ Blagnac :
Tram Ligne T1, Arrêt Place Georges Brassens.
Bus Ligne 70, Arrêt Place Georges Brassens / Bus Ligne 74, Arrêt Savary.

Les campus en région

- En provenance d'autres villes, j'accède en train TER ou en Bus Lio.
- Dans les différentes agglomérations, je me déplace en Bus.

▸ Albi :
Bus Libéa libea-mobilites.fr.

▸ Auch :
Bus Alliance alliance-bus.com.

▸ Cahors :
Bus Évidence bus-evidence.fr.

▸ Figeac :
Navette Le Bus Figeac ville-figeac.fr/reseau-bus.

▸ Foix :
L'Agglo Bus lagglobus.fr.

▸ Montauban :
Les Transports montalbanaismontm.com.

▸ Rodez :
Agglobus rodezagglo.fr.

▸ Tarbes :
TLP Mobilité lagglobus.fr

Les campus en région

▸ Je me renseigne auprès de :
Mobibus : tisseomobibus.com.
Réseau Ulysse : ulysse-transport.fr.
La main : taxis-lamain.fr.

Plan du campus Mirail

3. Je m’inscris à l’UT2J

Je souhaite faire reconnaître ma situation de handicap

▸ Je signale ma situation de handicap : en ligne, lors de mon inscription administrative.

Je souhaite être accompagné.e dans mes démarches d’inscription

▸ Je contacte le Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH) à l’adresse mail dive-peh@univ-tlse2.fr ou en me rendant sur place au rez-de-chaussée du Bâtiment de l’Arche sur Campus Mirail (Bureaux AR 015 ou AR 016).

Je souhaite participer à une réunion d’information

▸ Avant la rentrée, je suis invité.e à participer à une réunion de présentation du dispositif d’accueil et d’accompagnement des étudiants en situation de handicap :

- **vendredi 11 septembre 2026 : de 9h30 - 12h,** salle AR005 dans le bâtiment de l’Arche.

Les personnes ressources

- Je peux contacter le Pôle PESH à l’adresse mail dive-peh@univ-tlse2.fr ou en me rendant sur place au rez-de-chaussée du Bâtiment de l’Arche sur le Campus Mirail.

- Je peux contacter le Service de Santé Etudiante (SSE) à l’adresse mail infirmier-ut2@univ-toulouse.fr ou en me rendant sur place au 1er étage de la Maison des Solidarité sur le Campus du Mirail.

- Dans chaque Unité de formation et de recherche (UFR), je peux m’adresser tout au long de l’année :
  - À un référent administratif handicap pour les questions relatives à la mise en place concrète des aménagements d’examens.
- J’obtiens les coordonnées de mon référent administratif handicap auprès du PESH.
  - À une référente ou un référent pédagogique handicap pour être accompagné et informé sur la formation.

> Je retrouve les contacts à la fin du guide

Je souhaite avoir des aménagements pour ma formation et mes examens

1- **Je prends contact en présentiel ou par mail ou par téléphone** avec le Service Santé Étudiante (SSE).

2 - Je **constitue mon dossier médical** avec les indications données par l'équipe du SSE lors de la prise du rendez-vous.

3 - **J'effectue le rendez-vous avec le corps médical du SSE et je reçois lors de ce rendez-vous des préconisations médicales** indiquant des aménagements **susceptibles** d'être mis en place pour ma formation et mes examens.

4 - **Je transmets mes préconisations médicales** à mes référentes ou référents handicap administratifs dans les départements concernés et à ma ou mon référent handicap pédagogique, et si possible aux enseignantes et enseignants responsables d'Unité d'Enseignement (UE) ;

5 - Si ma situation le nécessite, le Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH) réunit une **commission en équipe plurielle.**
Si non, je reçois par mail l'**arrêté des mesures particulières d'examens** de la part du Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH). Mes référentes et référents handicap administratifs et pédagogiques seront également destinataires de ce mail.

6 - **Avant** les examens, j'avertis mes référentes ou référents handicap administratifs de **ma présence ou de mon absence aux épreuves**. Si je ne confirme pas ma présence, mon examen ne sera pas organisé.

Pour résumer, les 6 étapes pour être accompagné durant mon cursus

1

Je prends contact en présentiel ou par mail ou par téléphone avec le Service Santé Étudiante (SSE).

2

Je constitue mon dossier médical avec les indications données par l'équipe du SSE lors de la prise du rendez-vous.

3

J'effectue le rendez-vous avec le corps médecin du SSE

ET

Je reçois lors de ce rendez-vous des préconisations médicales

4

Je transmets mes préconisations médicales :

- à mes référentes ou référents handicap administratifs dans les départements concernés
- à ma ou mon référent handicap pédagogique
- si possible aux enseignantes et enseignants responsables d'Unité d'Enseignement (UE)

5

Si ma situation le nécessite le Pôle des étudiants en situation de handicap réunit une commission

Je reçois l'arrêté des mesures particulières

6

Avant les examens, j'avertis mes référentes ou référents handicap administratifs de ma présence ou de mon absence aux épreuves

Je m'engage à respecter les mesures arrêtées

Attention

▸ Je peux faire une demande d'accompagnement tout au long de l'année mais je dois respecter un calendrier spécifique pour la demande de mesures particulières d'examens :

Session 1 :

- Évaluation du 1er semestre : avant le 06 novembre 2026.
- Évaluation du 2nd semestre : avant le 12 mars 2027.

Seconde chance - SED : avant le 14 mai 2027.

Décret de portabilité

▸ Mon arrêté indique si je peux bénéficier ou non de la portabilité des mesures particulières d'examens sur toute la durée du cycle de formation.

- Si je bénéficie de la portabilité des mesures particulières d'examens et si ma situation n'a pas changé, je ne suis pas obligé de revoir le médecin tous les ans. Je dois cependant solliciter le SSE :
  En cours d'année, si mes aménagements ont été insuffisants.
  En début d'année, si je me réoriente.
- Si je ne bénéficie pas de la portabilité des mesures particulières d'examens, je dois refaire les démarches auprès du SSE tous les ans.

▸ Les **préconisations** constituent un avis médical indiquant des aménagements à mettre en place pour la formation et les examens (et n'engage pas l'université).

- Si la situation le nécessite, le PESH organise une **commission en équipe plurielle** (chargée de mission handicap, équipe du PESH, référent pédagogique handicap, responsable d'UE) afin de recueillir mes besoins et s'accorder sur les aménagements de formation et d'examen à mettre en œuvre.

▸ L'**arrêté** est le document officiel (qui arrive en second temps) à travers lequel l'université s'engage à mettre en place des mesures particulières d'examens et de formation.

Les aménagements

Selon ma situation, j'ai droit à des aménagements

- Pour suivre ma formation.
- Pour passer mes examens.
- Pour participer à la vie universitaire.

Selon ma situation, les aménagements peuvent être

Aides humaines : preneur de notes, tutorat, secrétaire.

Aides matérielles : ordinateurs, claviers braille, dictaphone.

Aides techniques : transcription et adaptation des documents, logiciels spécifiques, photocopie gratuite.

Aménagement des modalités de formation et d'examens : régime spécial d'étude, cours SED, année en deux ans, temps majoré pour les épreuves d'examens.

Accompagnement spécififique : édition adaptée, interprétariat en langue des signes française (LSF), cours numérique adapté aux personnes non ou mal voyantes, Programme Atypie-Friendly pour les étudiants avec un trouble du neuro-devéloppement (TND).

Les locaux à votre disposition sur le Campus Mirail

Salle de repos (au PESH, à l'UFR Psychologie la M13, à la Maison de la Recherche la RE021), **salle de tutorat** (matériels informatiques accessibles au PESH) et **salle informatique** (ordinateurs et imprimante au PESH).

Je souhaite obtenir un livre en édition adaptée

▸ En tant qu'étudiant en situation de handicap, le service de l'édition adaptée me permet d'obtenir des documents au format numérique adapté.

La démarche à suivre pour bénéficier de ce service

1) Je remplis le formulaire de demande en ligne pour l'accès facilité à la documentation

2) Je télécharge le formulaire d'accord de confidentialité et je le complète et le signe

3) Je renvoie le formulaire d'accord de confidentialité complété et signé par mail à l'adresse dive-peh@univ-tlse2.fr ou bien je l'apporte au Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH), au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Arche sur le Campus Mirail.

4) Je remplis le formulaire de demande d'édition adaptée à chaque fois que j'ai besoin d'un document en édition adaptée.

▸ Dans chaque bibliothèque, je suis accueilli et accompagné par des référents accessibilité. J'obtiens leurs contacts auprès du PESH ou dans les bibliothèques.

> Je peux bénéficier d'autres services : **le Clique et collecte, la Navette de prêts et les Rendez-vous personnalisés via Coach.**

> Pour plus d'information, je me renseigne sur exception-handicap.univ-tlse2.fr.

Je souhaite un interprétariat en langue des signes française (LSF)

- Je prends contact le plus rapidement possible avec le Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH) (dès la validation des voeux sur Parcoursup, eCandidat, MonMaster ou même avant la resinscription administrative).

- Une commission en équipe plurielle est organisée afin d'établir mes besoins. Pour des raisons financières, l'UT2J ne peut pas financer l'interprétariat pour la totalité de mes cours.

- Sur le campus, des interprètes interviennent ponctuellement pour des manifestations culturelles, pour des conférences, etc.

Je souhaite être accompagné par le Programme Atypie-Friendly

- En complément du Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH), le programme Atypie-Friendly accompagne les étudiantes et les étudiants présentant un trouble du neuro-développement : Autisme, TDA/H, Dys.

- Je me renseigne sur le site internet atypie-friendly.fr.

- Je prends contact avec l'équipe Atypie-Friendly :

  • sur le site internet
  • en contactant le Pôle des Étudiants en Situation de Handicap
  • en contactant directement les référentes locales :

  > Philippe Moustrou (pour les UFR SES, LLCE et LPMAsC) : philippe.moustrou@univ-tlse2.fr
  > Amandine Rochedy (pour les UFR Psychologie, HAA, les IUT, Instituts et Écoles internes) : amandine.rochedy@univ-tlse2.fr

Je suis stagiaire de la formation continue ou alternant en situation de handicap

Je dois réaliser les mêmes démarches que les étudiantes et les étudiants pour être reconnu en situation de handicap et bénéficier des aménagements de la formation et des examens.

Je suis doctorant ou doctorante en situation de handicap

- **Les personnes ressources sont :**

  • Je m'adresse par mail pour toutes questions à : mission.handicap@univ-tlse2.fr.

  • Le référent administratif handicap de la Direction des études doctorales responsable.sedoc@univ-tlse2.fr.

  • Les élues et élus doctorants au sein des conseils de la politique des écoles doctorales et au sein de la commission recherche.

- **J'ai un statut étudiant :**

  • Le Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH) m'accompagne pour la mise en œuvre d'aménagements : dive-peh@univ-tlse2.fr.

  • Le SSE m'accompagne sur les questions concernant ma santé.

  > Je peux y rencontrer toute l'année sur rendez-vous des médecins généralistes et des spécialistes, ainsi que des assistantes sociales : infirmier-ut2@univ-toulouse.fr ou au 05 61 50 41 41.

J'ai un statut de personnel de l'UT2J :

• Le Pôle Prévention et Santé au Travail (PPST) m'accompagne pour la mise en œuvre d'aménagements de poste :
ppst@univ-tlse2.fr.

• Le Pôle Médico-Social (PMS) m'accompagne sur les questions concernant ma santé. Je peux y rencontrer toute l'année sur rendez-vous un médecin généraliste, des psychologues, ainsi qu'une assistante sociale.
Je m'adresse à christelle.harre@univ-tlse2.fr.

Pour toutes questions relatives à :

> Contrat Doctoral (CDU), Contrat Doctoral Handicap (CDH) :
M Fort, frederic.fort@univ-tlse2.fr.

> Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) :
Mme Fafet, zoe.fafet@univ-tlse2.fr.

> Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) :
Mme Ferrer, laetitia.ferrer@univ-tlse2.fr.

> Autres contrats : Mme Enjalbert, severine.enjalbert1@univ-tlse2.fr.

5. Ma vie étudiante

Je souhaite effectuer une partie de mon cursus à l'étranger

▸ Je m'adresse au service des relations internationales de l'université : international@univ-tlse2.fr.

▸ Je peux participer aux programmes d'échanges internationaux pour les études et les stages à l'étranger et bénéficier des aides qui sont accordées pour ces projets.

▸ Si je suis reconnu en situation de handicap, je peux bénéficier d'aides complémentaires à la mobilité internationale et conserver ma prestation de compensation du handicap.

Je suis étudiant ou étudiante internationale en échange à l'UT2J

▸ Si je suis reconnu•e en situation de handicap dans mon université d'origine, je peux bénéficier de la portabilité des mesures d'aménagement de formation et d'examen pendant mon séjour à l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

> Je demande à mon université d'origine de faire parvenir un document mentionnant les aménagements dont je dispose à incoming.student@univ-tlse2.fr.

▸ Si je n'ai pas de reconnaissance de situation de handicap dans mon université d'origine et que je suis amené à être en situation de handicap durant mon séjour à l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

> Je prends rendez-vous avec le SSE et je prends contact avec le Pôle des Étudiants en Situation de Handicap (PESH) de l'UT2J.

> Pour toutes questions, je m'adresse au service des relations internationales de l'université : international@univ-tlse2.fr.

Je veux être accompagné•e dans mon orientation et mon insertion professionnelle

▸ Je m'adresse au Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP), pour être accompagné par une chargée d'orientation et d'insertion professionnelle, référente handicap, qui me recevra en présentiel ou en distanciel.

▸ Je peux assister à des réunions d'informations, ateliers ou permanences sur inscription tout au long de l'année, pour :

- M'aider à préparer mes futurs entretiens de recrutement.
- Savoir comment aborder le handicap avec un employeur.
- Savoir comment être accompagné•e si je veux faire un service civique.

▸ Dans le cadre d'une **recherche de stage ou d'emploi**, je peux faire appel à un réseau de partenaires pour favoriser mon insertion professionnelle.

▸ Je peux faire la demande d'une **Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé** (RQTH) auprès de la MDPH.

> Ma RQTH me permet d'avoir un aménagement de poste pendant mes période de stage. Cependant, je ne suis pas obligé•e de la mentionner auprès l'équipe encadrante et je suis libre de bénéficier ou non d'emplois adaptés.

> Pour toutes questions, je m'adresse à la référente handicap du Scuio-IP : sandra.bartholomey@univ-tlse2.fr.

Je souhaite pratiquer une activité sportive

▸ Je peux participer à l'ensemble des activités proposées par le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

> Le SUAPS propose également 2 activités adaptées en fonction des capacités de chacun : cours de yoga hebdomadaire en LSF et stage Danse et Handicap.

▸ Je m'inscris auprès du SUAPS : assport@univ-tlse2.fr ou au 05 61 50 43 15

Je souhaite participer à une activité culturelle

▸ Les activités culturelles sont pensées pour être accessibles à tous. Cependant, selon mes besoins, je peux contacter le Pôle des étudiants en situation de handicap pour mettre en place des aménagements.

Je souhaite m'engager dans une activité citoyenne ou associative

- Je m'informe auprès de la Maison des Initiatives Etudiante (MIE) par mail paie@univ-tlse2.fr ou sur le Campus Mirail.

- Je peux devenir membre de l'association universitaire Handiversité en soutien aux personnes en situation de handicap : handiversite.ut2j@gmail.com.

> En tant que membre d'Handiversité, je peux participer à une UE d'ouverture citoyenne Handiversité : ue.ouverture-handiversite@univ-tlse2.fr.

- Je peux devenir membre de l'association interuniversitaire toulousaine La Bulle !, association mixte fédérant des personnes autistes et des personnes allistes (non-autistes) alliées.
Je m'adresse à : labulle.autismecontact@gmail.com.

Je souhaite manger à l'université

- Selon mon campus, l'offre de restauration n'est pas la même. De nombreux campus possèdent une restauration universitaire gérée par le Crous et géolocalisable via l'application Crous Mobile. Je peux m'informer également sur le site internet du Crous crous-toulouse.fr/se-restaurer.

- Au Crous, pour avoir droit au tarif étudiant je dois payer avec la fonction monétique Izly (QR code sur l'application ou carte étudiante). Le rechargement de mon compte Izly s'effectue en ligne sur le site internet izly.fr

- Les lieux de restaurations universitaires Crous (Resto U’, Cafet’…) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Une carte coupe file peut être préconisée par le SSE et doit être récupérée au Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH). La carte permet d’accéder de façon prioritaire aux différents points de restauration du Crous.
Cette carte permet un accès prioritaire aux différents points de restauration du Crous.
Vous pouvez être accompagné·e par un autre étudiant ou une autre étudiante, bénéficiaire ou non de cette carte.

6. Contacts

- Chargée de mission handicap
  Amandine Rochedy
  mission.handicap@univ-tlse2.fr

Division de la vie étudiante (DIVE) - Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH)

Campus Mirail, bât. L'Arche,
rez-de-chaussée, bureaux AR 015 - AR014 - AR 016 - AR 018

- Responsable administrative de la DIVE
  Christine Bordas - respdive@univ-tlse2.fr
- Responsable du Pôle des étudiants en situation de handicap (PESH)
  Emilie Zoïa - emilie.zoia@univ-tlse2.fr
- Accueil et Accompagnement
  dive-peh@univ-tlse2.fr
  Chantal Gonzalez - 05 61 50 45 80
  Rachida Tehar - 05 61 50 40 68
- Aides techniques
  atelier-transcription@univ-tlse2.fr
  Nicolas Bouyer - 05 61 50 46 86

Référents pédagogiques

UFR Histoire, Arts et Archéologie

Département Histoire de l'Art et Archéologie
Brigitte Aubry - brigitte.aubry@univ-tlse2.fr

Département Anthropologie
Laurence Charlier-Zeineddine - laurence.charlier-zeineddine@univ-tlse2.fr

Département Histoire
Mathieu Grenet - mathieu.grenet@univ-tlse2.fr

Département Documentation, Archives Médiathèque et Edition
Coline Renaudin - coline.renaudin@univ-tlse2.fr

UFR Langues, littératures et civilisations étrangères

Florence Raynie et Corinne Bigot
ref.esh.llce@univ-tlse2.fr

UFR Lettres, philosophie, musique, arts du spectacle et communication

Département Arts et communication
Mireille Raynal Zougari - mireille.raynal-zougari@univ-tlse2.fr

Département Lettres classiques
Anne Helene Klinger Dolle - anne-helene.klinger-dolle@univ-tlse2.fr

Département Lettres Modernes et Cinéma
Celine Vaguer - celine.vaguer@univ-tlse2.fr

Département Musique
Ludovic Florin - ludovic.florin@univ-tlse2.fr

Département Occitan
Rafèu Sichel-Bazin -
raphael.sichel-bazin@univ-tlse2.fr

Département Philosophie
Claudia-Cristina Serban -
claudia.cristina.serban@gmail.com

UFR de Psychologie
Hélène Cochet et Amélie Courtinat-Camps
esh.psycho@univ-tlse2.fr

UFR Sciences, espaces, sociétés
Philippe Moustrou -
philippe.moustrou@univ-tlse2.fr
Anita Meidani - ameidani@univ-tlse2.fr

IUT Blagnac
Thierry Val - thierry.val@univ-tlse2.fr
Cyril Moulin - cyril.moulin@univ-tlse2.fr

Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques à Toulouse (IPEAT)
Alexandra Angeliaume -
alexandra.descamps-angeliaume@univ-tlse2.fr

Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA)
Amandine Rochedy -
amandine.rochedy@univ-tlse2.fr

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Toulouse Occitanie-Pyrénées (Inspé)
Émilie Chevallier-Rodrigues -
emilie.chevallier@univ-tlse2.fr

Partenaires au sein de l'UT2J

Service Santé Etudiante (SSE)

Campus Mirail,
bât. La Maison des Solidarités
05 61 50 41 41 / 05 61 50 38 61
infirmier-ut2@univ-toulouse.fr

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion Professionnelle (Scuio-IP)

Campus Mirail, bât. Université Ouverte
Sandra Bartholomey
05 61 50 47 89
sandra.bartholomey@univ-tlse2.fr

Service Commun de la Documentation (SCD)

Jessica Saez - jessica.saez@univ-tlse2.fr
edition-adaptee-platon@univ-tlse2.fr

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Campus Mirail, bât. Le Gymnase
Julien Telle
05 61 50 43 15
suaps@univ-tlse2.fr

Service des relations internationales

Campus Mirail, bât. L'Arche
05 61 50 36 46
international@univ-tlse2.fr

PC sécurité

Campus Mirail, bât. La Fabrique
05 61 50 47 81

Service de la formation Continue et de l'apprentissage

Campus Mirail, bât. Université Ouverte
Audrey Van Heghe
accompagnement.sfca@univ-tlse2.fr
05 61 50 42 32

Partenaires externes à l'UT2J

Centre régional oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse - Occitanie (Crous)

58 rue du Taur, 31000 Toulouse
www.crous-toulouse.fr
Assistante sociale référente handicap
pour logements adaptés : Mme Régis
logement.handicapsante@crous-toulouse.fr
05 61 12 55 66

Atypie friendly : dispositif d'accompagnement des étudiants avec TND

https://atypie-friendly.fr/
Philippe Moustrou (UFR SES, LLCE et LPMAsC)
philippe.moustrou@univ-tlse2.fr
Amandine Rochedy (UFR Psychologie, HAA, les IUT, Instituts et Écoles internes)
amandine.rochedy@univ-tlse2.fr
Emilie Zoïa
emilie.zoia@univ-tlse2.fr

Note

Note

Note